ZNIEFF

TYPE DE ZONE : 1 N° ZNIEFF : 00000867

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique Poitou-Charentes

PRAIRIE MOTAISE

COMMUNES

Mothe-Saint-Héray (la), Sainte-Eanne, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Souvigné (79)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE

Aux portes de la Mothe-St-Héray, la zone englobe un complexe alluvial formé au niveau de la confluence entre le Pamproux et la Sèvre Niortaise. Il s'agit d'une zone humide longue de 5 km environ et large de 500 m à 1 km, formée par les 2 cours d'eau et l'important réseau de fossés et canaux les reliant entre eux. De nombreuses prairies humides inondables sont encore présentes ainsi que les habitats typiques des milieux alluviaux atlantiques : linéaires de roselières et de mégaphorbiaies en bordure du lit mineur et le long de certains fossés, haies et bosquets de frênes ou de saules, herbiers aquatiques dans les eaux courantes. Malgré une tendance à l'intensification et au remplacement des habitats "naturels" par des cultures intensives ou des plantations de peupliers, cette zone humide, située en amont immédiat d'une petite ville formant un "verrou" hydraulique et souvent inondée dans un passé encore récent, joue un rôle important de frein et d'épurateur des eaux lors des crues hivernales et printanières. Mais le site présente également une valeur biologique importante comme lieu de vie pour de nombreuses espèces animales ou végétales - oiseaux, amphibiens, poissons, crustacés, papillons, libellules, plantes à fleurs - dont pas moins de 37 sont considérées comme rares ou menacées en Poitou-Charentes.

L'intérêt ornithologique du site est indéniable : en période de reproduction, la Prairie Motaise accueille plusieurs espèces d'oiseaux au statut de conservation défavorable en France ou en Europe, comme le Râle des genêts ou la Marouette ponctuée, ou dans la région, comme le Courlis cendré (dont il s'agit du seul centre de reproduction en dehors du plateau mellois). Elle constitue en outre une zone de chasse pour les espèces patrimoniales nicheuses à proximité, telles que le Busard cendré ou le Circaète. Elle joue également un rôle important de refuge en période migratoire lors des épisodes de froid, le gel ne l'affectant que difficilement.
La faune piscicole est également remarquable avec la présence de la Lamproie de Planer et de la Vandoise, un poisson affectionnant les eaux claires et de bonne qualité physico-chimique, alors que les invertébrés se signalent par un riche cortège de libellules, parmi lesquelles la Cordulie à corps fin et l'Agrion de Mercure, considérées comme menacées en Europe de l'Ouest.

Les prairies humides, non ou peu amendées, abritent quant à elles une flore devenue rare avec l'intensification des dernières décennies : on y rencontre encore la magnifique Fritillaire pintade, sorte de "tulipe" sauvage à la corolle violacée ponctuée de rose pâle, ou l'Orchis incarnat, une Orchidée autrefois commune des zones basses et des prairies mouilleuses mais en très forte régression aujourd'hui.

REGION Poitou Charentes la démocratie participative

Direction régionale de l'environnemment POITOU-CHARENTES

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	2	3	1	1	2	2	1	2	0
Espèces observées	9	83	3	4	16	21	1	4	0
Esp.rares/menacées	1	20	0	2	4	6	1	3	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

37 Prairies humides
24 Eaux courantes
53 Roselières, végétation du bord des eaux

ESPECES DETERMINANTES : 37

FAUNE	DH	DO	PN
Mammifères			
Noctule commune *Nyctalus noctula*	✔		✔
Oiseaux			
Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*			✔
Bergeronnette printanière *Motacilla flava*			✔
Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*			✔
Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*		✔	✔
Caille des blés *Coturnix coturnix*			
Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*			✔
Courlis cendré *Numenius arquata*			
Faucon hobereau *Falco subbuteo*			✔
Gobemouche gris *Muscicapa striata*			✔
Grue cendrée *Grus grus*		✔	✔
Marouette ponctuée *Porzana porzana*		✔	✔
Martin-pêcheur *Alcedo atthis*		✔	✔
Milan noir *Milvus migrans*		✔	✔
Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*		✔	✔
Râle des genêts *Crex crex*		✔	✔
Rougequeue à front balnc *Phoenicurus phoenicurus*			✔

FLORE	DH	PN	PR
Fritillaire pintade *Fritllaria meleagris*			
Orchis à fleurs lâches *Anacamptis laxiflora*			
Orchis incarnat *Dactylorhiza incarnata*			

Faune	DH	DO	PN
HéSarcelle d'été *Anas querquedula*			
Spatule blanche *Platalea leucorodia*		✔	✔
Tarier des prés *Saxicola rubetra*			✔
Vanneau huppé *Vanellus vanellus*			
Amphibiens			
Grenouille rousse *Rana temporaria*			
Triton marbré *Triturus marmoratus*	✔		✔
Poissons			
Anguille *Anguilla anguilla*			
Chabot *Cottus gobio*	✔		
Vandoise *Leuciscus leuciscus*			✔
Crustacés			
Ecrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes*	✔		✔
Insectes			
Aeschne paisible *Boyera irene*			
Agrion blanchâtre *Platycnemis latipes*			
Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*	✔		✔
Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*	✔		✔
Cuivré des marais *Lycaena dispar*	✔		✔
Gomphe à crochets *Onychogomphus uncatus*			

Flore	DH	PN	PR

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

Autres périmètres de protection écologique

Aucun

Mise en page LPO Service Editions © 2008 - ED0801017VD